



MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre des doublages doit être réalisée suivant les indications du DTU 25.42. Avant d'entreprendre la mise en œuvre des doublages, il convient de s'assurer de la mise hors d'eau et hors d'air des locaux. Le stockage se fait à plat sur un sol plan propre et sec, soit sur palettes, soit sur des cales de 100 mm minimum d'épaisseur égale et espacées de 600 mm.

Rappel : Les doublages ISOMOMAX ne doivent jamais être stockés sur plus de 2 palettes

Collage

Le collage ne peut pas être réalisé si la température est inférieure à 5°C ou supérieure à 28°C. Les murs doivent être secs, sains, dépoussiérés et sans trace d'huile de décoffrage. Les irrégularités de surface ne doivent pas dépasser 15 mm. En cas de doute sur le support, notamment dans le cas des supports béton très lisse, il convient de réaliser un essai d'adhérence. Les gaines électriques sont posées avant les doublages. Elles doivent être fixées de façon rigide contre le support et leur tracé doit être horizontal ou vertical (pas de diagonale).

Le collage est effectué avec le mortier adhésif, ISOMO-COL en suivant les indications de gâchage qui figurent sur les sacs. Le panneau est coupé à la hauteur du local -10 mm. Les plots de colle sont disposés tous les 40 cm environ dans la longueur du doublage et tous les 30 cm dans la largeur, en commençant à 10 cm des bords. Les panneaux sont coupés et encollés à l'avancement. Ils doivent être butés en tête contre le plafond et calés en pied. Après application du panneau sur le support, il est ajusté aux autres panneaux et au tracé en tapant sur la surface du panneau avec une grande règle.

Fixation mécanique

La fixation mécanique ne peut être réalisée qu'avec des complexes de doublage dont l'épaisseur d'isolant est inférieure ou égale à 80 mm. Ce mode de pose est conseillé en cas de doute sur le collage ou de murs anciens irréguliers. L'ossature est réalisée avec des tasseaux bois ou des profilés métalliques suivant les indications du DTU 25.42. La pose des ossatures peut être verticale ou horizontale, et le doublage peut être posé parallèle ou perpendiculaire à cette ossature.



Découpe au thermo cutter pour le passage des câbles électriques, évite la déperdition des billes polystyrène (facilite la gestion des déchets).



Pose des plots d'ISOMO-COL (10 par m²)



Application du panneau



Calage



Réglage du panneau



Entraxe des ossatures selon le sens de pose

PRODUIT	TYPE DE COMPLEXE	POSE PERPENDICULAIRE	POSE PARALLELE
ISOMOGIPS L38 ISOMOGIPS EXTRA ISOMOFOAM ISOMOTHANE	Avec parement en BA10		
	Epaisseur d'isolant entre 30 et 80 mm	0,60 m	0,40 m
	Epaisseur d'isolant inférieure à 30 mm	0,50 m	0,30 m
	Avec parement en BA13 quelle que soit l'épaisseur de l'isolant	0,60 m	0,40 m

Le doublage est vissé dans l'ossature tous les 30 cm environ. La longueur des vis doit être égale à l'épaisseur du panneau + 30 mm pour une ossature bois et + 15 mm pour une ossature métallique.

Panneaux sandwichs

Les sandwichs sont composés d'une plaque de plâtre sur chaque face. Ils sont posés uniquement par fixation mécanique. L'entraxe des tasseaux est de 1,20 m lorsqu'ils sont posés verticalement. Dans le cas d'une pose horizontale, les tasseaux sont filants en tête et en pied du sandwich. Une cale, fixée dans le mur doit être placée à mi-hauteur du joint vertical.

Étanchéité à l'air et ponts thermiques

Un traitement pour l'étanchéité à l'air doit être effectué à la jonction mur/plafond et aux angles de la construction. La jonction entre les menuiseries extérieures et le doublage est traitée avec de la mousse expansive. D'autre part, pour éviter les ponts thermiques, il est recommandé de poser le doublage avant le plafond et d'appliquer un cordon d'ISOMO-COL sur le haut du doublage au niveau de l'isolant. En cas de pose du doublage après les plafonds, la jonction mur/plafond doit être traitée avant la pose du doublage avec la bande + ISOMO-ENDUIT ou calfeutrée au mortier ISOMO-COL. Après la pose du doublage, la cueillie est traitée avec la bande + ISOMO-ENDUIT. En règle générale, toute traversée de doublage doit être calfeutrée.

Traitement des joints

Le traitement des joints entre panneaux est réalisé suivant la technique habituelle à l'aide des enduits ISOMO-ENDUIT à séchage lent ou ISOMO-ENDUIT à séchage rapide. On se reportera aux prescriptions de mise en œuvre définies dans l'Avis Technique concerné.

Traitement du pied de doublage

Le vide laissé par la cale doit être comblé avec de la mousse expansive. En cas de pose sur sol brut, une protection du pied de doublage est à prévoir lors du coulage de la chape. Ce relevé d'étanchéité peut être réalisé avec un film polyéthylène qui doit dépasser de 2 cm le niveau du sol fini. Il est arasé en fin de chantier.